



Il n'est pas simple de bien connaître l'habillement des membres de l'ordre de Grandmont. Certains chroniqueurs décrivent la vie de saint Etienne en son ermitage de Muret et fournissent quelques indications sur son vêtement. : « saint Etienne de Muret avait une cuirasse de fer sur le dos, vaquant presque sans cesse à l'oraison, aux jeûnes et aux veilles, ne mangeant qu'un peu de pain et ne buvant que de l'eau ».

Il est probable que ses premiers disciples aient usé du même élément de pénitence, mais on ne peut en conclure que c'était là leur costume habituel.

La plaque émaillée (datée de 1189) qui figurait sur le grand retable ornant l'autel majeur de l'abbaye de Grandmont, illustre l'apparition posthume d'Etienne, nouvellement canonisé à



son disciple Hugues Lacerta. On peut se rendre compte du costume que portaient les premiers Frères, disciples d'Etienne



tablier de protection pendant les travaux. Cette tenue est similaire à celle présentée dans la miniature de la page 74 du *Speculum Grandimontis*.

La couleur de la robe, faite de laine brute ou de chanvre allait du noir au gris terne. La capuche était rabattue en cas d'intempérie ou pour s'isoler du monde extérieur au moment des prières. Elle apparaît comme le symbole du retrait, de la solitude et de la contemplation.



Ce type de costume, était ainsi décrit au moment de la réforme de l'ordre au XVII<sup>ème</sup> siècle en tant que premier habit hérémétique (ou érémitique) de l'Ordre, « Une robe qui descend jusqu'aux pieds, une ceinture, un scapulaire avec un capuchon pointu ».

Le Chapitre général de l'ordre en 1473, apporta des précisions sur le costume des Frères : « ...que les

Virgo fuit et humilis,  
Deo semper amabilis,  
Lorica carnem crucians,  
Orationi vigilans.

Il resta vierge et humble,  
Toujours aimant pour Dieu,  
La cuirasse blessant sa chair,  
Attentif à la prière.

Il faut, cependant, préciser que le terme de cuirasse, comme son étymologie le suggère, est une protection de cuir. L'ajout de pièces métalliques s'effectuera plus tard, essentiellement pour la protection des soldats. Au XI<sup>ème</sup> siècle, les ermites portaient une cotte de mailles comme on peut le noter sur la gravure ci-contre. Il s'agissait d'un instrument de mortification.



Comme il est mentionné dans le livre « Histoire du clergé régulier et séculier », « Content d'un peu de pain sec et de quelques légumes, qui ne lui ôtaient jamais la faim, il portait sur sa chair nue une chemise faite de mailles, et couchait sur un lit composé de planches mal assemblées, incapable de lui donner aucun repos ». Et dans le « Dictionnaire des Ordres religieux », on trouve « Saint Etienne s'enfermant dans sa cellule, y supportant également les chaleurs de l'été et les rigueurs de l'hiver, n'était plus vêtu en une saison qu'en une autre, et se servant, en tout temps, d'une cotte de mailles pour chemise ». Dans « Histoire de l'Eglise », on peut lire « Sur sa chair nue, il portait un cilice armé de pointes de fer et pardessus un sac en bure, seul vêtement qu'il possédât ».



frères porteraient le grand habit cousu, avec les pans au scapulaire et la ceinture ou les lisières, qui ne sera pas de cornettes de soie, mais d'étoffe, ni de chapeau, qu'à cheval et dans le cas de nécessité, ni souliers faits comme bec d'oiseau... ». Il faut noter que les conciles de 1212 et de 1365 condamnent le port de tels chaussures (poulaines) « défigurant l'homme et son corps créé par Dieu ».

La ceinture, habituellement en corde, nouée autour de la taille avait pour objectif de maintenir la robe en place. Sa simplicité mettait en évidence la sobriété de la tenue et affichait l'idéal de pauvreté et de chasteté des Frères. Les chaussures étaient simples, des sandales de cuir et des sabots pour les travaux extérieurs. Elles étaient la preuve de leur modestie, bien loin du confort et des critères de la mode. Mais présentaient un côté pratique et convenaient à la plupart des activités.

L'habit des Frères de l'Ordre de Grandmont était le reflet de leur vie d'ermites, de leur idéal de pauvreté et de détachement du monde matériel.

Des évolutions se firent jour, plusieurs types de costumes coexistèrent. L'habit de base restait la robe de laine naturelle noire, couverte du scapulaire à capuche.

Les religieux profès (novices ayant prononcé leur vœux) ajoutèrent un petit rabat en toile blanche.

A côté de cet habit de base, la « tenue de chœur » ajoutait un surplis de toile blanche ou écrue et un bonnet carré.

L'étoffe de laine qui constituait la robe est appelé le « bureau ». Les mots « bure » et « bureau » ont pour origine le qualificatif « burel » donné aux laines de couleur grise, brun ou noir. (Eh oui, le mot « bureau », dans son sens actuel vient du tissu que l'on plaçait sur la table de travail). On a la trace d'un don de cent aunes de bureau, effectué par Henri, comte

de Champagne, pour habiller les religieux de l'Abbaye.

Une bulle du Pape Clément V stipule que leur vêtement doit être noir. Et lors de l'ouverture des tombes d'anciens prieurs en 1639, on put voir les restes de vêtements de bure noire ou brune. Mais en 1617, l'Abbé Général Rigaud de Lavaur établit de nouveaux statuts de l'Ordre « ... il prescrivit la forme de l'habit des religieux, voulut qu'ils eussent un scapulaire noir sur leur robe et qu'ils ne quittassent pas le bonnet carré ou froc (la robe de chœur) quand ils seraient dehors avec la permission du supérieur ».

Au moment du Chapitre général de 1643, une nouvelle évolution de l'habit fit que l'on abandonna le bonnet carré, mais on conserva le surplis pour l'habit de chœur, « ...on reprit le premier habit hérémétique, savoir : une robe qui descend jusqu'aux pieds, une ceinture de cuir et un scapulaire qui couvre les deux épaules et qui descend jusqu'aux talons, avec un capuchon pointu, cousu à ce scapulaire, qui est plus court d'une palme (environ 7,5 cm) pour les novices, le tout de couleur noire ».

La gravure ci-contre montre une tenue ayant légèrement évolué après cette réforme. Cet habit fut la règle pour toutes les maisons de l'Ordre.

Cependant, le costume de l'Abbé Général le différenciait de celui des autres religieux. Le Pape l'avait gratifié d'une position quasi épiscopale. Il en portait donc les insignes, la croix pectorale et le camail (courte pélerine couvrant les épaules, jusqu'au coude). Cela se repère sur le portrait de l'Abbé Georges Barny (Abbé Général de 1635 à 1654).

**Biographie de l'auteur :** Dominique Valleton est un scientifique mais sa famille originaire de La Borderie a développé son amour du Limousin et de Saint-Sylvestre en particulier. Il est le secrétaire de la SASSAG



1. Religieux de l'Ordre de Grandmont en habit ordinaire dans la maison.



2. Religieux de l'Ordre de Grandmont en habit de chœur.



3. Religieux de l'Ordre de Grandmont réformé.



L'Abbé Georges Barny